



Association pour le quartier Saint-Vincent de Paul 14<sup>ème</sup>

AssoQSVP

ASSOCIATION  
QUARTIER

**Votre quartier va changer. Prenez son avenir en main !**

**From:** [association.saintvincentdepaul](mailto:association.saintvincentdepaul@paris.fr)

**To:** [Hervé BEGUE](#)

**Cc:** [Carine PETIT](#)

**Sent:** Thursday, December 15, 2016 6:30 PM

**Subject:** Conseil de Paris / DU 192 - ZAC Saint-Vincent de Paul

Monsieur le Conseiller,

J'ai écouté avec attention votre intervention au Conseil de Paris du 13 décembre relative à la DU 192 sur la ZAC Saint-Vincent de Paul.

J'aurais volontiers soutenu votre vœu, très important pour le devenir de Saint-Vincent de Paul, d'installation d'un mur d'escalade sur le site, mais j'ai bien compris des propos de votre collègue Jacques Baudrier qu'il y avait un risque juridique à acter quelque chose qui n'avait pas été débattu en amont et donc non répertorié dans le cadre du *bilan de la concertation*.

Il a eu bien raison, au nom de l'exécutif, d'être prudent car notre association est à l'affût de tous éléments supplémentaires nous permettant de déposer plus d'un recours.

Mais ce message a pour principal objet de revenir sur l'un de vos propos, à l'attention de votre collègue Eric Azière. Vous lui indiquiez certains *invariants* étaient des engagements de campagne de la Maire et en particulier ceux concernant les logements.

Nous contestons cette affirmation à double titre:

- Madame Hidalgo a été élue sur la base d'une volonté de porter, pour Paris, le taux de logement social de 25% (comme l'impose la loi) à 30%.

Nous sommes parfaitement respectueux du choix de la majorité des parisiens et c'est pour cela que nous demandons *le respect de la loi* (en fait donc des engagements de la Maire), *toute la loi ... mais rien que la loi*.

Par ailleurs, lors d'une enquête auprès de nos membres, il nous est remonté un objectif de 28% de logements sociaux.

Comme vous le voyez, entre le 30% de la Maire et "notre" 28%, il y avait matière à accord, sans passer par le brutal et clivant couperet des *invariants* qui, eux aussi, n'avaient jamais été annoncés.

- Madame Petit avait d'ailleurs précisément affirmé le contraire, comme en atteste la vidéo que je mets à votre disposition avec le lien : [https://drive.google.com/file/d/0B\\_ANI7HNFDuPZjZzbUxJZVBpNDg/edit](https://drive.google.com/file/d/0B_ANI7HNFDuPZjZzbUxJZVBpNDg/edit) (que vous pouvez aussi, en cas de difficultés, retrouver par <http://www.quartier-saint-vincent-de-paul-paris.fr/> / Historiques des activités / page 2, article du 28/02/2014 "réunion publique du 06/02/2014 avec 3 candidates à la Mairie" / Carine Petit "vidéo questions-réponses de la salle").

Je vous invite à prendre connaissance des 2 premières minutes et 15 secondes, dont je retranscris l'essentiel des propos de celle qui est devenue la Maire du 14<sup>ème</sup>, sur la quote-part des logements sociaux, intermédiaires et libres: ... vous avez différentes hypothèses. Vous avez 30, 30, 30, %; 50, 50%. Aujourd'hui, rien n'est décidé. Toutes les hypothèses sont ouvertes. Toutes les hypothèses sont ouvertes ... Ce sera soumis justement à la concertation en lien avec l'aménageur.

Vous comprendrez ainsi pourquoi, alors que les échanges et débats dans le cadre dans la concertation dans le 14<sup>ème</sup> se déroulent plutôt dans une ambiance respectueuse, nous contestons très vivement les *invariants* et affirmons que cette concertation "ne traite que de la couleur des volets".

Les vœux répétitifs de votre groupe politique (novembre 2014 et novembre 2016) sur exactement le même sujet, durcissent encore l'*invariant* "logement social" sans prendre en compte l'opinion des riverains qui sont des citoyens aussi honorables que d'autres, et même avec la volonté de les provoquer.

Ces vœux sont pris totalement en dehors du COC et des réunions locales d'échanges. Ils sont donc bien **l'illustration d'une concertation superficielle et sans rapport avec les engagements pris peu avant les dernières élections municipales.**

Nous contestons ces *invariants* depuis octobre 2014 et nous les contesterons par voie juridique, avec l'aide de nos deux avocats, si nos demandes ne sont pas prises en compte dans les tous prochains mois.

Au nom de l'Association pour le Quartier Saint-Vincent de Paul, je vous adresse mes salutations républicaines.  
François Schlumberger

**ASSOCIATION POUR LE QUARTIER SAINT-VINCENT DE PAUL 14<sup>ème</sup> - AssoQSVP**

[www.saintvincentdepaul14.fr](http://www.saintvincentdepaul14.fr)

Twitter: [@AssoQSVP # siteHSVP](#)

52 rue Boissonade-75014 Paris

[assoqsvp@gmail.com](mailto:assoqsvp@gmail.com)